



COLLOQUE DE LA CHAIRE COMPTABILITE ECOLOGIQUE

15 juin 2021

Résumé du matin

I. Accueil et mot d'introduction - Aurélien Oosterlinck, coordinateur de la chaire Comptabilité Écologique.

Aurélien Oosterlinck, coordinateur de la chaire accueille et remercie les participants et la Fondation AgroParisTech pour l'organisation de l'évènement. Il présente les intervenants et le déroulé de la journée. Une courte vidéo qui résume le projet scientifique de la chaire est diffusée ([lien ?](#))

« Changer notre rapport au monde, de reconnaître à la nature un certain droit à être reconnu, considéré et préservé en intégrant les enjeux environnementaux dans la comptabilité à différentes échelles »

« Changeons notre façon de compter, de prendre en compte et de rendre compte pour protéger ce qui compte vraiment. »

II. Raison d'être et bilan après deux ans d'existence - Harold Levrel et Alexandre Rambaud, co-responsables de la chaire.

Harold Levrel et Alexandre Rambaud, co-responsables de la chaire, rappellent les objectifs scientifiques de la chaire et sa raison d'être. Ils présentent la gouvernance de la chaire et ses différentes instances, et les partenaires, académiques, mécènes et ainsi que les partenaires associés aux projets de recherche.

Ils dressent le bilan des deux premières années d'existence de la chaire. Ils présentent les différents projets de recherche engagés : post-doctorants, doctorants et stagiaires financés, les projets associés à la chaire, ou encore des thèses rattachées scientifiquement à la chaire.

Ils font aussi état des différentes publications et interventions des membres de la chaire qui témoignent du rayonnement des travaux de recherche.

III. La soutenabilité forte : de la théorie à la pratique : présentations des travaux menés par les (post)doctorants de la chaire – Clément Surun, Adrien Comte, Clément Boyer

- ***L'évaluation monétaire dans le SEEA entre 1993 et 2020 : une marche hésitante entre durabilité forte et faible - Clément Surun***

Dans le contexte de la publication de la dernière version du SEEA, cette recherche pose la question suivante : *qu'est-ce que l'histoire du SEEA nous apprend de la façon dont la durabilité est appréhendée par les comptes d'écosystèmes publiés cette année ?*

L'étude historique des débats internes au SEEA à travers trois espaces de controverses de l'évaluation monétaire au sein du SEEA entre 1993 et 2020 permet d'éclairer l'évolution du SEEA vers une approche centrée sur l'évaluation biophysique et monétaire de la perte de bénéfice liée aux services écosystémiques, qui s'inscrit dans le sens d'une durabilité faible.

- **Expérimentation de comptes d'écosystèmes en durabilité forte pour le milieu marin en France métropolitaine - Adrien Comte**

Le projet mené dans le cadre du projet européen MAIA (*Mapping and Assessment for Integrated ecosystem Accounting*) vise à expérimenter les systèmes de comptes du SEEA-EA pour le milieu marin en France métropolitaine. Il repose sur l'élaboration d'un cadre conceptuel pour proposer des comptes d'écosystème dans le sens de la durabilité forte (voir Comte et al., 2020). Des comptes biophysiques d'étendue et de condition des écosystèmes sont définis et des seuils de bon état écologique sont fixés. Les comptes économiques traduisent ensuite l'écart entre les coûts observés actuellement et les coûts nécessaires pour atteindre ces niveaux de préservation afin de déterminer les coûts écologiques non payés, du secteur de la pêche par exemple.

- **Proposition d'une séquence de comptes nationaux en durabilité forte – Clément Surun.**

Le travail de conceptualisation propose une séquence de comptes nationaux environnementaux, en s'appuyant sur une illustration tirée de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN). A partir du cadre des coûts écologiques non-payés et du cadre conceptuel du modèle CARE, il propose ainsi d'estimer la dette écologique de secteurs institutionnels vis-à-vis de l'objectif ZAN, et ainsi d'éclairer les objectifs et moyens des politiques publiques.

- **Mise en œuvre d'un tableau de bord en soutenabilité forte : l'ESGAP "Environmental Sustainability Gap" en Nouvelle-Calédonie – Adrien Comte**

Le projet vise à mettre en œuvre un tableau de bord en durabilité forte pour piloter la gestion de l'environnement en Nouvelle-Calédonie à partir du cadre de *Environmental Sustainability Gap* développé par Paul Ekins (Ekins et al., 2003). ESGAP est basé sur l'atteinte d'objectifs environnementaux associés à l'évaluation de quatre fonctions environnementales. Il mesure : la performance absolue sur chaque indicateur et sur un indice agrégé, la tendance actuelle par rapport à une trajectoire soutenable, et enfin d'estimer les coûts nécessaires pour atteindre la trajectoire souhaitée. Il permet ainsi d'informer la capacité des politiques publiques actuelles à atteindre leurs objectifs et de formuler des recommandations.

- **Développement du modèle CARE et de la comptabilité écosystème-centrée : cas d'exploitations agricoles – Clément Boyer**

Le projet de thèse s'intéresse, à l'intersection de la comptabilité des organisations et des écosystèmes, au développement du modèle CARE et de la comptabilité écosystème-centrée dans des exploitations agricoles d'un territoire agri-urbain au sud de Paris. Il s'intéresse en particulier à la question du capital sol, de sa place dans les modèles d'affaires des exploitations et de sa prise en charge à l'échelle du territoire.